



AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION

(VICE) PROVINCE DE _____

Photo

PRÉSENTATION AU DIACONAT

- N.B.:
1. Veuillez tout écrire en majuscules.
 2. Veuillez écrire noms, prénoms et postnoms tels qu'ils sont sur la Répartition des Religieux.
 3. Dans tous les documents, écrire tous les noms dans ce même ordre.

NOM : _____

PRENOMS (OU POSTNOMS) : _____

Né le _____ à _____ diocèse de _____

Date de la PROFESSION PERPÉTUELLE : _____

Date de la collation du LECTORAT : _____

Date de la collation de l'ACOLYTAT : _____

Date prévue pour le DIACONAT : _____

Temps prévu pour l'exercice du DIACONAT : _____

DÉCISION

Le Supérieur général, avec le consentement de son Conseil, décide d'appeler au DIACONAT (de soumettre à une nouvelle épreuve de _____ mois) le Frère _____

Fait à _____ le _____

Le Secrétaire général

Le Supérieur général

CE DOSSIER COMPORTE DIX ÉLÉMENTS

(Voir RV 159, Ratio 166 et RC 197)

- 1** La lettre de demande - *Lettre écrite au Supérieur provincial, datée et signée de sa propre main par le candidat, demandant d'être admis à recevoir l'ordre du diaconat.*
- ✓ Le candidat doit déclarer formellement qu'il s'engage spontanément et librement, pour toujours, pleinement conscient des obligations que l'ordination comporte.
 - ✓ Il doit exprimer aussi les motivations qu'il a pour demander l'ordination et pour exercer le ministère :
 - Pourquoi demandes-tu le diaconat transitoire (et le sacerdoce) ?
 - Qu'est-ce que le diaconat pour toi, dans le contexte de ton pays et de ton Eglise ?
- 2** Auto-évaluation et projet personnel - *Le candidat fait une lecture critique de la formation pastorale qu'il a reçue et des expériences apostoliques qu'il a faites jusqu'à présent, et exprime comment il se situe face à l'exercice du ministère. (Voir Ratio, pp 72-74).*
- ✓ Quels ont été les aspects positifs et négatifs dans ta formation pastorale et dans tes expériences apostoliques? Quels ont été tes initiatives, tes découvertes, tes échecs?
 - ✓ Quels sont les points forts et les points faibles que tu reconnais en toi en vue du ministère pastoral? Quelles sont tes qualités et tes limites pastorales?
 - ✓ Par quels moyens ou activités comptes-tu développer tes qualités ou combler tes lacunes?
 - ✓ Quelles sont les attitudes que tu veux cultiver pour devenir apôtre conformément à l'esprit de l'Assomption?
 - ✓ Quels sont tes désirs, tes projets? Comment s'intègrent-ils dans les besoins et le projet global de ta Province et de la Congrégation?
- 3** L'attestation des études requises, avec les notes obtenues et l'appréciation des professeurs
- 4** Témoignages de prêtres et de laïcs connaissant le religieux (RV 159)
- 5** Rapport de la communauté locale (Ratio 166)
- 6** Rapport du Supérieur local ou du formateur qui a suivi le religieux
- 7** Rapport du responsable de la formation dans la Province. Celui-ci devrait avoir l'avis de la Commission de formation (avec le résultat des votes secrets) (Ratio 166)
- 8** Avis du Conseil provincial (avec le résultat des votes secrets) (Ratio 166)
- 9** Avis personnel du Supérieur provincial (Ratio 166) et l'analyse du Supérieur Provincial quant à l'orientation apostolique du candidat, suivie d'un avis personnel à ce sujet (voir p.4 de cette fiche).

Programme du stage diaconal - *Le programme sera élaboré par le candidat avec son futur accompagnateur du stage diaconal, en tenant compte des points à creuser que le candidat lui-même et les responsables de la formation signalent. Ce programme doit être approuvé par le Supérieur provincial et envoyé au Supérieur général. (Voir Ratio 159 -162).*

- ✓ Il doit préciser le lieu, la durée du stage et le nom du religieux chargé de l'accompagnement.
- ✓ Il doit signaler clairement ce qu'on attend du candidat pendant son stage diaconal: buts à atteindre, moyens prévus, attitudes à développer et les responsabilités apostoliques confiées au diacre.
- ✓ Il doit déterminer aussi les évaluations à faire au long du stage diaconal.

CONTENU ET ESPRIT DES RAPPORT ET DES AVIS

Les rapports et les avis porteront essentiellement sur (*Ratio*, p.75) :

- 1) Les motivations du candidat pour demander l'ordination.
- 2) Le parcours global du candidat, du point de vue humain, spirituel, communautaire, et notamment pastoral : ses points forts, ses points faibles, ses lacunes, ses attitudes.
- 3) Les points à creuser dont le candidat et le religieux chargé de son accompagnement devront tenir compte: buts à atteindre, moyens et champs d'apostolat plus adéquats à ces buts, attitudes à développer.
- 4) Ce qui, dans l'expérience du candidat, permet de discerner ou de confirmer une orientation apostolique.

L'esprit des rapports et des avis

- 1) Les différents rapports ne devraient pas consister en une répétition de l'un par l'autre. Ils se complètent, s'enrichissent ou s'éclairent.
- 2) Quant aux avis, ce qui est primordial ce n'est pas non plus la répétition des uns par les autres. Il importe de faire ressortir les éléments qui amènent à se prononcer en faveur ou contre la demande du candidat.

QUELQUES EXIGENCES CANONIQUES

Le candidat doit

- avoir vingt-trois (23) ans accomplis (*DC 1031 § 1*) ;
- être profès perpétuel (*DC 1037*) ;
- avoir reçu et exercé les ministères de lecteur et d'acolyte; un intervalle d'au moins six mois entre la collation de l'acolytat et celle du diaconat (*DC 1035 § 1 et 2*) ;
- avoir présenté au Supérieur provincial une demande écrite, datée et signée de sa propre main, déclarant formellement qu'il s'engage spontanément et librement et pour toujours, pleinement conscient des obligations que l'ordination comporte (*DC 1028 et 1036*).

NOTE: DATES POUR ENVOYER LE DOSSIER

Pour être soumis au Supérieur général il faut normalement que ce dossier arrive quinze jours avant la tenue de la session du Conseil général. Aucun dossier ne sera soumis s'il est incomplet ou s'il arrive après le premier jour de la session du Conseil. Il faut consulter AA-Info pour en connaître les dates précises.

Première nomination apostolique.

Présentation au diaconat.

En vue de la première nomination apostolique.

1. Rappel des deux orientations apostoliques suggérées lors de la présentation aux vœux perpétuels.

2. Résumé des pistes mentionnées dans le dossier par
 - a. Le candidat
 - b. La commission formation ou le formateur de la Province
 - c. Sa communauté
 - d. Le Provincial

3. Présenter deux orientations apostoliques possibles en expliquant pourquoi elles paraissent les plus souhaitables.
Si elles sont le mêmes que celles présentées lors de la présentation aux vœux perpétuels, expliquer en quoi ces orientations ont été renforcées depuis.
Si elles sont différentes, détaillez ce qui a justifié un changement d'orientation.

4. Présenter le type de formation que le candidat pourrait ou devrait suivre pour assumer les responsabilités apostoliques envisagées.